



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carburants

Question écrite n° 60392

## Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le prix toujours excessif des carburants. Confronté au mécontentement des Français à l'automne dernier à la suite de l'envolée des cours du pétrole brut, le Gouvernement a mis en place, avec beaucoup de retard, le système dit de la TIPP « flottante ». Or, ce système produit des effets pervers puisqu'il entraîne aujourd'hui une augmentation du prix des taxes sur les carburants alors que les cours du pétrole baissent. Outre qu'elle frappe tous les ménages, notamment les plus modestes, les agriculteurs, les entreprises... et pénalise l'économie, cette hausse des taxes sur les carburants s'inscrit mal dans la volonté affichée du Gouvernement de baisser les impôts. Il lui rappelle en effet que le rendement de cette taxe est passé de 148 milliards de francs en 1996 à 167 milliards de francs en 2000. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour mettre un terme à cette situation inacceptable pour les Français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lemoine](#)

**Circonscription :** Manche (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60392

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 avril 2001, page 2341